



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 15 au 30 juin 2020

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

Covid-19 Mesures

Plusieurs mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 ont été prises :

- Le maintien de la fermeture des frontières terrestres, aériennes et maritimes jusqu'à la fin de la pandémie. Celles-ci sont fermées depuis mi-mars 2020.
- La prolongation, au 13 juillet, du confinement partiel (de 20h00 à 05h00) pour 29 wilayas et le maintien du déconfinement total pour les 19 autres.
- Le « durcissement des sanctions à l'encontre de tous les contrevenants, individuellement ou collectivement, aux mesures de prévention ».

(JOURNAL OFFICIEL - TSA ALGERIE)

Conseil des ministres propositions

Plusieurs dispositions ont été proposées lors du Conseil des ministres qui s'est tenu le 14 juin 2020 sous la présidence du président de la République, dont :

- La réduction de la facture d'importations des services (de 14 Mds USD à 7 Mds USD/an) notamment à travers la prise en charge intégrale du transport de marchandises par la flotte maritime algérienne ; l'octroi des contrats de maintenance prioritairement à des algériens et la fin du recours à des opérateurs étrangers dans les ports secs.
- La réduction des importations de « produits industrialisés » destinés à l'investissement et à la consommation (de 12 Mds USD à 8 Mds USD/an) à travers l'annulation de l'exonération de certaines taxes.
- L'élargissement de la liste des produits soumis au Droit Additionnel Provisoire de Sauvegarde (DAPS) dans le secteur agricole et interdiction totale de l'importation des produits agricoles pendant la saison de cueillette.
- La fermeture « immédiate » des ports secs non autorisés.
- Le refus de recourir à l'endettement extérieur.

(TSA - ALGERIE ECO)

FMI Prévisions

Le FMI (Fonds monétaire international) a publié un rapport dans lequel il a revu à la baisse ses prévisions économiques mondiales pour les années 2020 et 2021. Ainsi, il a indiqué que le PIB (Produit intérieur brut) mondial devrait se contracter de 4,9% en 2020 et la croissance mondiale devrait atteindre 5,4% en 2021.

Par ailleurs, le cours moyen du baril de pétrole est estimé à 36,20 usd en 2020 et à 37,50 usd en 2021. Les courbes des prix des contrats à terme indiquent que les cours devraient s'approcher de 46 usd, soit environ 25% inférieurs à la moyenne de 2019.

	<p>Il est précisé que les pays du Moyen Orient et d'Asie centrale, dont beaucoup dépendent du pétrole, devraient connaître une récession de 4,7% cette année, soit 1,9 point de plus que la projection d'avril.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE – EL WATAN)</i></p>
<p>OPEP+ Réunion</p>	<p>Le comité de suivi ministériel conjoint OPEP et non-OPEP (JMMC) s'est réuni le 18 juin 2020 pour discuter des reconductions de l'accord relatif à la réduction de leurs productions. Il a été relevé un taux de conformité global de 87% en mai 2020.</p> <p>Pour rappel : L'accord de réduction de production, conclu en avril 2020, a été prolongé à la fin juillet 2020, au lieu du 30 juin initialement prévu.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL WATAN)</i></p>
<p>Pétrole Prix Consommation Demande</p>	<p>Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en aout, s'est établi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 40,32 usd le 16 juin 2020, en hausse de 1,51% par rapport à la veille ; ➤ 42,78 usd le 18 juin 2020, en hausse de 3,06% par rapport à la veille ; ➤ 42,00 usd le 22 juin 2020, en baisse de 0,46% par rapport à la veille ; ➤ 41,05 usd le 25 juin 2020, en hausse de 1,8% par rapport à la veille. <p>Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), cette hausse des prix est notamment due à l'annonce de la banque centrale américaine (FED) de rachat de 750 Mds USD d'obligations d'entreprises d'une part ; et à l'espoir des investisseurs que les signataires de l'accord de l'OPEP+ respectent leurs engagements, sur fond de rebond de la demande en 2021.</p> <p>Par ailleurs, « la consommation mondiale de pétrole a augmenté de 1,4 million de barils par jour chaque semaine en juin, ce qui devrait porter la croissance de ce mois à plus de 5,5 millions de barils ».</p> <p>La demande de pétrole est revenue à 90% des niveaux normaux à des prix qui devraient se situer dans une fourchette d'environ 40 usd/baril.</p> <p>Pour rappel : Le baril de Brent de mer du Nord s'établissait autour de 16 usd en avril 2020.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID – L'EXPRESSION – RDIO ALGERIENNE)</i></p>
<p>OAT Covid-19</p>	<p>Selon l'Organisation Arabe du Tourisme (OAT), les pertes du secteur dans le monde arabe, en raison de la pandémie mondiale, sont estimées à 130 Mds USD. Ce montant équivaut à une baisse 51,2% de la contribution du tourisme et des voyages au PIB du monde arabe.</p> <p>Cette baisse aura un impact direct sur les emplois du secteur dans le monde arabe qui pourraient baisser de 48,8%, entraînant un recul des investissements de près de 25,4 Mds USD par rapport à 2019.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p>ABEF Commerce extérieur Règles 49-51</p>	<p>L'Association des banques et établissements financiers (Abef) a corrigé sa note adressée le 16 juin 2020 aux banques concernant les dispositions de la Loi de finances complémentaires (LFC) 2020 relative à la soumission des sociétés d'importation à la règle 49-51.</p> <p>Ainsi, l'Abef a précisé que ladite disposition n'est pas rétroactive et donc s'applique uniquement aux sociétés créées « postérieurement à la promulgation de cette disposition législative ».</p> <p>Le ministère du Commerce a précisé qu'« en attendant la parution des textes réglementaires prévus par l'article 49 de la LFC 2020, les sociétés commerciales détenues par des ressortissants étrangers créées avant la parution de cette disposition restent toujours régies par l'ancienne législation ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(TSA ALGERIE)</i></p>

<p>ONS Inflation</p>	<p>Selon l'ONS (Office National des Statistiques), le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 1,9% à la fin du mois de mai 2020.</p> <p>Les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 2,1% par rapport au mois d'avril 2020, avec un relèvement de près de 4% des produits agricoles frais.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p>Importations Véhicules neufs Intrants et équipements industriels Produits industrialisés</p>	<p>Le président de la République a instruit le ministre de l'Industrie de parachever, dans les plus brefs délais, les cahiers de charges pour l'importation des véhicules neufs. Ainsi, il a exigé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ l'importation de ces véhicules « soit en provenance du pays d'origine, avec lequel l'Algérie partage des intérêts communs clairs ». ➤ l'importateur soit spécialisé en la matière et apporte toutes les garanties de protection de l'économie nationale des pratiques négatives du passé. <p>Par ailleurs, le ministre de l'Industrie a présenté un exposé sur l'importation des intrants et des équipements industriels. Il a relevé une hausse record de ces importations durant ces dernières années pour atteindre 12 Mds USD et sans impact positif sur la croissance du Produit National Brut (PNB) en raison des exonérations permanentes et injustifiées de taxes douanières.</p> <p style="text-align: right;"><i>(EL MOUDJAHID)</i></p>
<p>CNR Déficit</p>	<p>Selon le Directeur général du Trésor, le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR) pourrait atteindre 700 Mds DZD (≈ 5,43 Mds USD) en 2020, après 680 Mds DZD (≈ 5,27 Mds USD) en 2019.</p> <p>Selon lui, ce déficit « pèse lourdement sur le Trésor public » et est devenu « un vrai problème » pour lequel « il va falloir trouver des solutions dès maintenant ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE)</i></p>
<p>ANDI Nouveau DG</p>	<p>M. Mustapha Zikara a été nommé Directeur général de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI), en remplacement de M. Abdelkrim Mansouri.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>
<p>Secteur pétro-gazier mondial et algérien</p>	<p>Selon l'Agence de notation Fitch, « l'industrie pétro-gazière (mondiale) perdra 1 800 Mds USD, soit près de 40% du total » en 2020.</p> <p>Selon la société de recherche indépendante Rystad Energy, les revenus du segment de l'exploration et de la production devraient chuter d'environ 1 000 Mds USD pour s'établir à 1 047 Mds USD.</p> <p>Selon la Banque d'Algérie, les exportations totales des hydrocarbures de l'Algérie ont baissé de 29,07% en valeur, passant de 8,85 Mds USD au 1^{er} trimestre 2019 à 6,27 Mds USD au 1^{er} trimestre 2020.</p> <p style="text-align: right;"><i>(L'EXPRESSION)</i></p>
<p>Infrastructures Port El Hamdania</p>	<p>Le président de la République a instruit le Premier ministre d'étudier le projet du port du Centre à la El Hamdania de Cherchell (Tipaza), avec le partenaire chinois, « sur de nouvelles bases transparentes ».</p> <p>Selon le ministre des Travaux publics, ce méga projet comprend trois lots : le port, les zones logistiques et industrielles ainsi que la pénétrante et la voie ferrée, objets de l'ensemble des opérations de base effectuées depuis le lancement de l'étude d'identification du site en novembre 2012.</p> <p>Ce projet sera financé par un prêt du Fonds national d'Investissement (FNI) et un crédit de la banque chinoise Exim-bank of China.</p> <p style="text-align: right;"><i>(APS)</i></p>

<p>GIE Monétique E-paiement Indicateurs</p>	<p>Selon les statistiques du Groupement d'Intérêt Economique de la monétique (GIE Monétique), un saut « qualitatif » a été enregistré dans les différents indicateurs du paiement électronique (e-paiement) cette année et ce, en raison de la pandémie de la Covid-19.</p> <p>En effet, le nombre d'opérations de e-paiement au cours des quatre premiers mois de l'année a atteint « 728 394 opérations effectuées par des usagers de différents secteurs », dont 93,34% réalisées dans le secteur des télécommunications (services de rechargement de compte et de paiement de factures de téléphone et d'abonnement à internet).</p> <p>Le montant de ces opérations s'est élevé à plus de 959 MDZD (≈ 7,44 MUSD). Le mois d'avril représente à lui seul 33,78% de ce total.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Lait pasteurisé Interdiction</p>	<p>Selon le décret exécutif publié au Journal officiel n° 35, l'utilisation du lait pasteurisé conditionné en sachet par tout agent économique, notamment par les établissements de débits de boissons, les cafés et les restaurants est interdite.</p> <p>Pour rappel : Les importations de poudre en lait sont passées de 90 000 tonnes en 2009 à 180 000 tonnes en 2019.</p> <p>Pour information : https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2020/F2020035.pdf</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Santé Projets</p>	<p>Le Gouvernement a décidé de tout mettre en œuvre pour le redémarrage des projets du secteur de la santé en fonction des besoins des populations.</p> <p>Ainsi, le Gouvernement a décidé le dégel des projets du secteur dans les wilayas de Tiaret, Illizi et Djelfa. Parmi ces projets, la réalisation d'établissements hospitaliers d'une capacité d'accueil de 60 à 120 lits, de polycliniques et de salles de soins.</p> <p style="text-align: right;">(L'EXPRESSION)</p>
<p>Partenariat algéro-allemand Desertec EnR</p>	<p>Selon le ministre de l'Energie, les concertations avec la partie en charge de l'initiative allemande Desertec pour le lancement des projets de centrales solaires sont en cours.</p> <p>La 1^{ère} étape de cette coopération comprend des études techniques détaillées des capacités de l'Algérie en énergie solaire, outre la formation et la qualification de spécialistes algériens dans ce programme.</p> <p>Pour rappel : La Sonelgaz a signé un mémorandum d'entente relatif à l'initiative Desertec pour élaborer une vision commune de coopération entre les deux parties.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Partenariat algéro-français Sonatrach Total</p>	<p>La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe français Total ont conclu un accord renouvelant, pour une durée de trois années supplémentaires, leur partenariat dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL).</p> <p>Cet accord permettra l'approvisionnement du marché français en GNL algérien à hauteur de 2 millions de tonnes par an. Les livraisons seront effectuées en priorité au terminal méthanier de Fos Cavaou.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p>
<p>Partenariat algéro-anglais Sonatrach Neptune Energy</p>	<p>Le groupe algérien Sonatrach annonce la signature de la réception provisoire du projet Touat Gaz.</p> <p>Le projet consiste en la réalisation du forage de 18 puits de production de gaz, la construction d'une usine de traitement de gaz d'une capacité de traitement de 14,3 millions de m³/jour, d'un réseau de collecte et d'expédition du gaz de vente vers le GR5, ainsi que de routes et d'une base de vie.</p> <p style="text-align: right;">(EL WATAN)</p>

<p>Partenariat algéro-tunisien Sonatrach STEG</p>	<p>La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la Société tunisienne d'électricité et de gaz STEG ont conclu « un avenant au contrat d'achat et de vente de gaz naturel du 3 mars 1997 portant sur le renouvellement dudit contrat de huit années, soit jusqu'en 2027 avec possibilité d'extension de 2 ans ».</p> <p>De plus, Sonatrach et STEG ont décidé également « d'une hausse de 20% du volume contractuel à partir de 2025 en vue de sécuriser l'augmentation attendue de la consommation sur ce marché stratégique ».</p> <p>Par ailleurs, selon un communiqué du ministère de l'Energie tunisien, l'Algérie a baissé le prix de vente de son gaz naturel à la Tunisie de l'ordre de 10%, permettant au pays voisin de réduire sa facture et de proroger les délais de paiements de ses clients de deux semaines supplémentaires.</p> <p style="text-align: right;"><i>(TSA-ALGERIE - APS)</i></p>
<p>Partenariat algéro-italien Sonatrach Saipem Procès</p>	<p>Selon l'agence Reuters, citant une source judiciaire, « les procureurs du tribunal de Milan (Italie) ont fait appel de l'acquittement du groupe de services énergétique Saipem (filiale du groupe italien ENI) dans un procès de longue durée concernant des allégations de corruption en Algérie ».</p> <p>Pour rappel : En 1^{ère} instance, Saipem avait été condamnée à une amende de 400 000 euros et à la confiscation, en lien avec les autres condamnés, de 197 MEUR, considérés comme la valeur des pots-de-vin versés.</p> <p>Pour rappel : En 2013, l'ancien procureur général de la Cour d'Alger avait lancé un mandat d'arrêt international à l'encontre de M. Chakib Khelil et de sa famille, de M. Farid Bedjaoui et d'autres anciens cadres de la compagnie.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE)</i></p>
<p>Entreprise algérienne NCA Rouiba Bourse</p>	<p>La COSOB a porté à la connaissance des actionnaires de NCA Rouiba SPA, spécialisée dans la production de jus de fruits, qu'elle a apposé son visa sur la notice d'information relative à l'OPR (Offre publique de retrait) des actions de NCA Rouiba des négociations à la bourse d'Alger.</p> <p style="text-align: right;"><i>(BOURSE-DZ)</i></p>
<p>Justice Hommes d'affaires M. Tahkout</p>	<p>Le tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) a décidé, le 15 juin 2020, de renvoyer l'affaire de M. Mahieddine Tahkout, patron de TMC (Tahkout Manufacturing Comapngny). L'audience a été reportée au 1^{er} juillet 2020.</p> <p>Pour rappel : M. Mahieddine Tahkout est poursuivi dans plusieurs affaires, notamment de corruption, « obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation ».</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE - LE QUOTIDIEN D'ORAN)</i></p>
<p>Justice Hommes d'affaires M. Kouninef</p>	<p>La Cours suprême a ouvert, le 28 juin, le dossier lié à l'affaire Kouninef, dont les trois frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek ont été placés sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach (Alger) le 24 avril 2020.</p> <p>La Cour suprême a convoqué plusieurs témoins dans cette affaire dont d'anciens ministres et de hauts cadres de l'Etat.</p> <p style="text-align: right;"><i>(LIBERTE)</i></p>
<p>Justice Hommes d'affaires M. Oulmi</p>	<p>Dans le cadre de l'affaire de justice entamée à l'encontre de M. Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac et représentant officiel de la marque allemande Volkswagen, plusieurs peines ont été requises par le Procureur de la République :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 20 ans de prison à l'encontre de M. Abdesslam Bouchouareb, ancien ministre de l'Industrie et des Mines, et de l'épouse de M. Mourad Oulmi, tous les deux en fuite à l'étranger et frappés d'un mandat d'arrêt international.

- 12 à 15 ans de prison ferme à l'encontre de : M. Mourad Oulmi, M. Ahmed Ouyahia, ancien Premier ministre, M. Youcef Yousfi, ancien ministre de l'Industrie et des Mines.
- 5 ans de prison ferme à l'encontre de M. Omar Boudiab, ancien PDG du CPA (Crédit populaire algérien), des cadres de la même banque et du ministère de l'Industrie et des Mines.

De plus, il a été réclamé 32 Mds DZD (≈ 248,27 MUSD) aux entreprises appartenant aux frères Oulmi avec confiscation de leurs biens immobiliers et financiers et l'interdiction d'exercer une activité commerciale durant 5 ans. Le Trésor public a réclamé 253,29 Mds DZD (≈ 1,96 Md USD).

Enfin, un communiqué du parquet général de la Cour d'Alger indique qu'il avait été décidé, le 13 juin, « de placer, dans le cadre du dossier Groupe Sovac, l'accusé Oulmi Khider en détention provisoire pour des chefs d'accusation liés essentiellement à la corruption ».

Pour rappel : M. Mourad Oulmi est placé en détention provisoire depuis le 20 juin 2019. Il est poursuivi pour « blanchiment d'argent, transfert de biens issus de revenus criminels et usage de crédits financiers bancaires de façon contraire aux intérêts de la banque ».

(APS – EL WATAN)

L'affaire concernant M. Ali Haddad, patron du groupe ETRHB et ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) a été jugée le 1^{er} juillet 2020. Ainsi le tribunal de Sidi M'Hamed a condamné :

- M. Ali Haddad, à 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 068,43 USD) ;
- MM. Abdelmalek Sellal et Ahmed Ouyahia, anciens Premiers ministres, à 12 ans de prison ferme assortis d'une amende de 1 MDZD (≈ 7 758,55 USD) ;
- MM. Rebouh, Mohammed, Omar, Sofiane et Meziane Haddad, frères de M. Ali Haddad, à 4 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 068,43 USD) chacun ;
- MM. Mehdjoub Bedda et Youcef Yousfi, anciens ministres de l'Industrie et des Mines, à 2 ans de prison ferme assortis d'une amende de 500 000 DZD (≈ 3 879,27 USD) chacun ;
- M. Abdelghani Zaalane, ancien ministre des Transports et des Travaux publics, à 3 ans de prison ferme.

Pour rappel : Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) avait requis, le 24 juin 2020, dans le cadre cette affaire plusieurs peines à l'encontre d'autres personnes :

- 20 ans de prison ferme et une amende de 1 MDZD (≈ 7 758,55 USD) avec émission d'un mandat d'arrêt international à l'encontre M. Abdeslam Bouchouareb, ancien ministre de l'Industrie et des Mines ;
- 12 ans de prison ferme et une amende de 1 MDZD (≈ 7 758,55 USD) à l'encontre M. Ammar Ghoul, ancien ministre des Travaux publics ;
- 10 ans de prison à l'encontre de M. Abdelkader Kadi, ancien ministre des Travaux publics ;
- 8 ans de prison et une amende de 1 MDZD (≈ 7 758,55 USD) à l'encontre de M. Boudjemaa Talai, ancien ministre des Travaux publics,
- 8 ans de prison et une amende de 1 MDZD (≈ 7 758,55 USD) à l'encontre de M. Amara Benyounes, ancien ministre du Commerce ;

Justice
Homme d'affaires
M. Haddad

- 7 ans de prison à l'encontre de MM. Mohammed Slimani et Abdallah Benmasour, respectivement anciens walis d'Annaba et d'El Bayadh.

Pour rappel : M. Ali Haddad a été arrêté en mai 2019. Il est poursuivi pour, entre autres, « obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation », « dilapidation de deniers publics », « abus de fonction », « conflit d'intérêt et corruption dans la conclusion de marchés publics ».

(EL WATAN - APS)

Covid-19 Bilan

Evolution de la pandémie de la Covid-19 en Algérie			
Jour	Cas confirmés	Nombre de décès	Cas en 24 heures
Le 15 juin 2020	11 031	777	--
Le 16 juin 2020	11 147	788	116
Le 17 juin 2020	11 268	799	121
Le 18 juin 2020	11 504	825	236
Le 19 juin 2020	11 631	837	127
Le 20 juin 2020	11 771	845	140
Le 21 juin 2020	11 920	852	149
Le 24 juin 2020	12 248	869	--
Le 25 juin 2020	12 445	--	197
Le 26 juin 2020	12 685	885	240
Le 27 juin 2020	12 968	892	283
Le 28 juin 2020	13 273	897	305
Le 29 juin 2020	13 571	905	298

Selon la Directrice générale de la Pharmacie, le médicament de l'hydroxychloroquine 200 mg en comprimés, est pris en charge par la CNAS (Caisse nationale des assurances sociales) depuis le 22 juin 2020.

Par ailleurs, l'ANPP (Agence nationale des produits pharmaceutiques) vient de délivrer la décision d'homologation pour la commercialisation du test rapide de la Covid-19 IgG/IGM, fabriqué localement par la société Vital Care.

Enfin, le ministre de la Santé a fait état de l'acquisition en cours de 252 000 tests PCR et de appareils de dépistage par PCR d'une capacité de 2 000 tests par jour chacun. Il est de plus prévu l'importation de 20 millions de masques chirurgicaux, pour maintenir le stock national et de 200 000 masques pour les personnels de santé travaillant dans des services Covid.

(LE QUOTIDIEN D'ORAN – EL WATAN – LIBERTE - APS)

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 07.07.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine
Revue par : Denis Le Fers